

### Pour les 15 ans de la CILA

Dans les semaines qui suivent, la Commission interuniversitaire de linguistique appliquée fêtera son 15<sup>e</sup> anniversaire. A vrai dire, il est difficile d'établir s'il faut retenir le 15 décembre 1965 comme date de naissance, jour qui fut celui où, à l'invitation de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, et sous la présidence du doyen J.-B. GRIZE, se réunirent des représentants de haut niveau des universités de Berne, Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel pour approuver, entre autres choses, la création d'une Commission interuniversitaire de linguistique appliquée; ou bien s'il faut considérer que la séance constitutive fut la suivante, celle du 24 janvier 1966 tenue à Lausanne, ouverte par M. GIDDEY, et qui vit l'accession de M. Georges REDARD, alors professeur de linguistique aux universités de Berne et de Neuchâtel, à la présidence, M. Albert GILLIARD étant élu secrétaire; ou encore la séance du 21 février 1966 tenue à Berne où l'onregistra le nom des délégués des différentes universités. Nous laisserons à un juriste le soin de déterminer, le cas échéant, la date exacte de notre naissance. Ce qui est sûr, c'est qu'elle eut lieu, sous une bonne étoile, quelque part entre Neuchâtel, Lausanne et Berne au cours du semestre d'hiver 1965/1966, et à l'initiative d'un Neuchâtelois.

En cette manifestation d'anniversaire, il nous a paru opportun de rappeler ici les motivations qui conduisirent à la création de la CILA et les objectifs de cette dernière. Après 15 ans, cela devient déjà de l'histoire! Il se trouvait en effet que par rapport à certains pays comme la France ou les Etats-Unis, la Suisse accusait quelque retard en matière d'équipement en laboratoires de langues de niveau universitaire. Lausanne avait créé un laboratoire en 1955 et comptait 24 cabines en 1955; l'université de Neuchâtel commençait modestement à s'équiper dès 1960, celle de Fribourg s'était dotée de 15 cabines en 1962 et celle de Berne était entrée dans ce «club» peu avant la constitution de la CILA. Dans un domaine voisin, Genève avait considérablement modernisé, dès 1960, son laboratoire de phonétique expérimentale.

Constatant la nécessité d'une coopération entre les diverses universités de notre pays, les constituants de la CILA se mirent d'accord pour instituer, dans les délais les plus brefs (et je cite le procès-verbal de la séance du 15 décembre 1965):

«A: une formation de linguistique appropriée, interuniversitaire, répartie sur plusieurs semestres et destinée aux futurs responsables de laboratoires de langue;

- B: une formation, sous forme de séminaire interuniversitaire, pour les membres du corps enseignant appelés à élaborer des programmes de langues vivantes sur bandes magnétiques, en harmonie avec les besoins de l'enseignement secondaire en Suisse;
- C: une formation accélérée de moniteurs, aptes à utiliser les programmes donnés, en classe audio-visuelle et au laboratoire de langues.

Pour y parvenir, les participants préconisent:

- la création d'une Commission interuniversitaire de linguistique appliquée (CILA);
- la publication d'un bulletin, dont le Centre de linguistique appliquée, créé en octobre 1965 à Neuchâtel, est prêt à assumer la rédaction et la diffusion;
- l'échange interuniversitaire de tous les documents actuellement à disposition. Chaque Université fera l'inventaire du matériel dont elle dispose.»

A ses débuts, la CILA n'avait pas de besoins financiers, donc pas de budget, ni de trésorier. Vu l'urgence qu'il y avait de concrétiser ses résolutions, la CILA décidait de se réunir en principe mensuellement, mais au besoin à des intervalles plus rapprochés.

Les deux premières mesures pratiques qui furent alors prises furent d'envoyer une lettre aux Départements de l'instruction publique, motivant la création de la CILA, et de passer à l'examen d'un projet de cours de formation pour professeurs du degré secondaire.

Ainsi qu'on peut le constater, cette constitution avait autant valeur physique que *juridique*. On trouve en effet dans les objectifs de 1965 l'essence même de tout ce que la CILA a fait et est devenue au cours des années suivantes.

Organisé en septembre 1966 déjà par une équipe dirigée par M. Albert GILLIARD, le premier cours CILA a connu d'emblée un retentissement considérable. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter à la liste des «élèves» qui comprenait même des professeurs d'université. La tâche était rude: il fallait convaincre l'auditoire (il y avait beaucoup de sceptiques dans l'assistance) que l'introduction d'un laboratoire de langues ne se résumait pas à l'achat du matériel. Certains participants trouvaient saugrenu qu'on vienne leur rappeler que le signifiant était en principe linéaire et que le signe était plus ou moins arbitraire, puisqu'ils avaient vaguement parcouru SAUSSURE vingt ans auparavant, alors que d'autres découvraient, tout étonnés, des réponses à des questions qu'ils s'étaient posées depuis des lustres. Bref, ce premier cours CILA venait de démon-

trer, après ses trois semaines de durée, la nécessité d'une formation universitaire ou post-universitaire en linguistique appliquée à l'enseignement des langues, mais il révélait en même temps des difficultés qui ont resurgi lors de chaque cours: la première réside dans le *niveau de formation* très divers des participants, la seconde dans la place à attribuer à la *théorie* au sein des cours, la troisième enfin relative à la *durée* des cours.

Le cours de 1966 fut répété en 1967, puis presque chaque année. En 1979, la CILA organisait son onzième cours. Entre temps, de nombreux cantons ont pris sur eux la responsabilité de former leurs enseignants, mais la participation à notre dernier cours révèle qu'il y a encore des besoins à couvrir dans notre pays dans ce domaine. Le succès renouvelé de ce que nous appelons «cours d'initiation» repose en grande partie sur l'engagement de M. René JEANNERET et de ses collaborateurs qui ont acquis une virtuosité et une expérience dont la CILA aurait du mal à se passer aujourd'hui. Sur le plan matériel, il faut rappeler que l'organisation des cours se trouve facilitée par les subventions généreuses que le Centre de perfectionnement pour les professeurs de l'enseignement secondaire, de Lucerne, verse à la CILA.

Pour faire suite aux cours de base, la CILA a ensuite imaginé la création de cours de perfectionnement, d'une durée réduite, centrés sur un seul objet et s'adressant à un public plus restreint. L'élévation constante du niveau du cours de base et le développement d'une concurrence toujours plus vive ont toutefois amené la CILA à espacer l'organisation de tels cours.

Le second objectif de la CILA était la publication d'un bulletin. Ce projet aussi fut rapidement mis à exécution: en 1966 encore paraissait le numéro 1, ronéotypé, en format A 4, sous couverture beige, édité et expédié par le CLA<sup>1</sup> de Neuchâtel. Sept numéros parurent sous cet habit. Dès le numéro 8, on passa à la photocomposition et au format que vous connaissez bien; enfin, dès le numéro 27, la couverture vira du beige à l'olive, alors que la présentation en était légèrement modifiée. Du volume 1 au volume 31, plus de 3000 pages de textes ont été publiées, contenant pour une bonne part des articles scientifiques de haut niveau, pour une autre des comptes rendus rédigés par des experts choisis. Sous l'impulsion de ses rédacteurs, la publication de la CILA, qui est la seule de linguistique appliquée de Suisse, s'est acquise une notoriété qui dépasse largement les frontières de notre continent.

L'échange de documents entre les universités s'est en revanche heurté à de nombreuses difficultés. Néanmoins, avec le développement d'un

1. Centre de linguistique appliquée, université de Neuchâtel.

budget et à la suite du financement des activités de base de la CILA par les cantons, puis par la CDIP<sup>2</sup>, la CILA a pu publier ses *Bibliographische Mitteilungen* durant près de dix ans. Mais la tâche devenait écrasante et les moyens n'y suffirent plus. Etant donné le rôle accompli par certaines organisations commerciales, la CILA se vit contrainte de dissoudre son centre de documentation.

A partir du début des années 70, la CILA décida d'élargir une première fois ses activités, tout en procédant à un réexamen, parfois cruel, des options prises vers 1965. Ainsi, après avoir lentement et péniblement tenté de convaincre les DIP<sup>3</sup> de la nécessité d'équiper les écoles en laboratoires de langues, la CILA décréta non pas qu'il fallait jeter tout Skinner aux orties, mais tout de même qu'il fallait évoluer et que le laboratoire de langues n'était pas tout dans l'enseignement moderne des langues, juste un auxiliaire parmi d'autres! Dieu merci, cette volte-face causa moins d'émoi que prévu, les adversaires de la mécanisation de l'enseignement des langues estimant qu'ils avaient bien fait de ne pas céder trop rapidement aux sirènes de la nouveauté.

Mais l'activité la plus, sérieuse et la moins publicitaire a été sans conteste le service d'expertise de bandes contenant des programmes d'apprentissage de langues. Dirigée avec modestie, compétence et distinction par M. André GUEX, une commission d'experts comprenant trois personnes a testé plusieurs centaines de bandes avant de leur décerner le «label» de la CILA. Les experts furent et sont encore sévères. Plusieurs bandes furent refusées: certaines provenaient même de laboratoires universitaires. Les bandes agréées figurent au «Catalogue» dont la cinquième édition vient de paraître.

Il convient d'abrégé. Mais j'ai gardé pour la fin un paragraphe sur nos colloques parce que c'est là, peut-être, que se situent nos manifestations du plus haut niveau. Les colloques de 1974 (Neuchâtel), 1976 (Neuchâtel) et 1978 (Soleure)<sup>4</sup> ont permis de réunir des spécialistes de réputation mondiale venus pour présenter leurs recherches de pointe avec un public invité par la CILA et forcément limité en nombre afin de maintenir une communication optimale entre chercheurs et participants. La fonction de ces rencontres est double: permettre à la CILA et aux personnes inté-

2. Conférence des chefs des départements de l'instruction publique.

3. Départements de l'instruction publique.

4. *Rôle et efficacité du laboratoire de langues dans l'enseignement secondaire et universitaire*, Neuchâtel, 21-23 mars 1974, cf. Bulletin CILA 20 (épuisé); *L'enseignement de la compétence de communication en langues secondes*, Neuchâtel, 17-27 mars 1976, cf. Bulletin CILA 24; *La conception et le rôle des matériels pédagogiques dans l'enseignement des langues secondes*, Soleure, 2-4 octobre 1978, cf. Bulletin CILA 29.

ressées à la linguistique appliquée de se tenir en permanence au courant des derniers développements scientifiques d'une part, débattre d'un sujet actuel destiné à devenir à son tour le thème central d'un cours de perfectionnement d'autre part.

J'interromps ici ce rappel de nos activités et des motivations qui les justifient: je voudrais m'en tenir à l'essentiel.

15 ans? La route n'est pas si longue, et pourtant que de travail accompli, que de séances plénières ou de commissions et, modestement, que de succès, tant il est vrai que l'on oublie vite les mauvaises expériences! Mais cet anniversaire doit plus que jamais nous inviter à une analyse critique de nos activités. La CILA se justifie-t-elle encore sous sa forme actuelle, n'y a-t-il pas suffisamment de linguistes «appliqués» en Suisse pour créer une Association suisse de linguistique appliquée, comme le souhaiterait l'Association internationale de linguistique appliquée dont nous sommes membre?

Toutes ces questions ont été abordées avec lucidité par la CILA dans l'optique de son quinzième anniversaire et, comme toujours, les réponses n'ont pas été simples à trouver. Quoi qu'il en soit, il appert des discussions que la CILA rend encore bien des services et qu'elle peut en rendre d'autres. Elle l'a démontré en élargissant une fois encore ses activités. L'an dernier, lors d'une mémorable séance tenue à Lugano, elle s'ouvrait aux problèmes de la politique des langues en Europe en suivant les exposés de MM. J.P. VAN DETH (Paris) et F.-J. ZAPP (Munich). Aujourd'hui c'est un problème du même ordre que nous empoignons, et combien plus difficile, puisque nous sommes tous concernés, non plus seulement scientifiquement, mais dans notre identité.

Notre quatrième colloque porte un titre choc: «Le Schwyzertütsch, 5<sup>e</sup> langue nationale»: la CILA a voulu par là apporter sa contribution à un débat qui touche tout un chacun. Mais que la matière est explosive! Il suffit, pour s'en rendre compte, de suivre la rubrique des lettres de lecteurs dans nos quotidiens habituels ou de voir certaines réactions suite à la publication d'un reportage sur la «barrière de röstis» dans un journal genevois<sup>5</sup>. Enfin, le sujet est d'actualité<sup>6</sup>: les rapports entre les langues font l'objet d'interpellations parlementaires et même la Chancellerie fédérale a décidé d'organiser un colloque sur ce sujet pour le mois d'octobre 1980! Il n'y a toutefois pas concurrence entre la Confédération et

5. Voir *La Suisse*, articles de L. REBAUD, fin juillet-début août 1980.

6. On peut s'en convaincre aisément en consultant le calendrier des manifestations de 1980: outre notre manifestation et celle de la Confédération, il y a eu un colloque en juin à Lenzburg organisé par la NSH et encore un autre, en novembre 1980, à l'EPF de Lausanne.

nous. La CILA, en effet, a clairement défini – donc limité – le contour de ce colloque:

Sans vouloir insister sur le «cas suisse», ni sur ce qui distingue notre pays d'autres Etats bilingues comme la Belgique ou le Canada, il conviendra de démontrer que l'adage

*Cujus regio eius lingua*

n'est pas vrai, même si parfois l'on nous demande poliment, outre Jura, si nous parlons suisse. La France parle français, mais aussi breton, basque, catalan, provençal, allemand et flamand. L'Italie s'exprime au travers de nombreux dialectes italiens, mais aussi en franco-provençal, en provençal, en ladin, en catalan, en allemand, et même en grec et en albanais. Presque tous les pays sont confrontés à des difficultés résultant d'un bi- ou d'un pluri-linguisme ou -glossie.

Ce colloque a pour but (ambitieux) d'examiner:

- a) comment le locuteur alémanique se sent au sein de sa propre communauté;
- b) comment ce même locuteur réagit face à l'allemand;
- c) comment les autres communautés linguistiques suisses réagissent devant le Schwyzertütsch;
- d) s'il est possible ou nécessaire d'apprendre le Schwyzertütsch, ce qui posera la question des normes, celle de la confection de méthodes.

La CILA a voulu faire œuvre linguistique et non pas politique, ni économique, bien que ces deux paramètres ne puissent pas être évacués sans autre de la discussion. Notre commission souhaiterait même pouvoir contribuer à une meilleure intercompréhension entre les différentes communautés linguistiques de Suisse. Elle sait, en effet, qu'à travers nos langues ce sont des cultures différentes qui s'expriment, elles qui constituent notre richesse profonde.

St. Romain  
1966 Ayent

Jean-Pierre Métral  
Président de la CILA